

**Livre des délibérations du comité exécutif
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 19 mars 2019**, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Croteau, Sophie, commissaire parent,
Croteau, Steve,
Donais, Sylvie,
Favreau, Jacques,
Martin, France,
Noël, Pierre.

Sont aussi présents, madame et monsieur :

Dupré, Caroline, directrice générale,
Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,

Sont invités, mesdames et messieurs :

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles.

Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

E-19-03-56

**Livre des délibérations du comité exécutif
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du
19 février 2019**

E-19-03-57

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2019, et de l'approuver tel quel.

Madame Élyse Simard se joint à l'assemblée.

**Octroi d'un contrat pour la réfection de l'entrée électrique à l'école
professionnelle de Saint-Hyacinthe, immeuble Casavant**

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50624 « Réfection et transformation des bâtiments » 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-CAP-01 en vue d'engager une entreprise pour la réfection de l'entrée électrique de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, immeuble 700 Casavant;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'ingénieur au dossier, Alexandre Manseau Nguyen, ingénieur;

E-19-03-58

Monsieur Pierre Noël propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *Entreprises Électriques M.J.L. inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 123 700,00 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

